

Nouveau-Brunswick, dans la proportion de 53,9 %. Dans toutes les autres provinces, la population était en majorité protestante.

Au nombre de presque 1,8 million, les personnes qui se sont déclarées sans préférence religieuse formaient une proportion qui s'est accrue de 90 % entre 1971 et 1981.

La moitié des personnes de religion juive vivaient en Ontario, où leur nombre s'établissait à 148,255 ou 1,7 % de la population. Un autre tiers des personnes ou 102,355 vivaient au Québec et y formaient 1,6 % de la population.

Le groupe des bouddhistes est celui dont l'effectif a connu la plus forte augmentation en 10 ans: 223 %, pour s'établir à 51,955. Le groupe des pentecôtistes vient au second rang, avec une augmentation de 54 %. Les autres groupes religieux dont l'effectif était en hausse par rapport à 1971 comprennent les mormons, + 36 %; les catholiques romains, + 13 %; les juifs, + 8 %, et les membres de l'Église Unie, + 1 %. Par contre, le nombre des unitariens a diminué de 31 %; celui des doukhobors, de 27 %; celui des presbytériens, de 6 % et celui des anglicans, de 3 %.

Ce sont les provinces de l'Atlantique qui comprenaient la plus faible proportion de résidents sans préférence religieuse; cette proportion variait de 1 % à Terre-Neuve à 4 % en Nouvelle-Écosse. La proportion correspondante s'établissait à un peu plus de 7 % en Ontario et au Manitoba, à 11,7 % en Alberta, à 20,3 % au Yukon et 20,5 % en Colombie-Britannique. A peine plus de 6 % de la population de la Saskatchewan aussi bien que celle des Territoires du Nord-Ouest ont déclaré n'avoir aucune préférence religieuse.

Lieu de naissance. Le recensement de 1981 révèle qu'à cette date près de 3,9 millions de Canadiens ou 16,1 % de la population totale étaient nés à l'extérieur du Canada. C'est là une augmentation de 17,3 % sur le chiffre correspondant de 1971.

L'Europe était encore la principale région de naissance des résidents nés à l'extérieur du Canada, mais par rapport au total des résidents nés à l'étranger, la population canadienne née en Europe a diminué, passant de 79,7 % qu'elle était en 1971 à 66,9 % en 1981.

Entre 1971 et 1981, il s'est produit une forte augmentation du nombre de résidents nés en Asie, soit 228 % pour un total de 543,495; dans le cas des résidents nés dans les Antilles, l'accroissement a été de 153 % pour un total de 172,245, et dans le cas des résidents nés en Amérique centrale ou en Amérique du Sud, elle a été de 199 % pour un total de 107,960.

En 1981, 85 % des résidents nés au Canada vivaient dans leur province de naissance. D'une province à l'autre, le pourcentage respectif variait beaucoup, soit de 92,2 % dans le cas des résidents du Québec à 58,2 % dans le cas des résidents de la Saskatchewan.

Les chiffres suivants attestent les effets de la mobilité: 30 % des Canadiens étaient nés à l'extérieur de la province qu'ils habitaient lors du recensement de 1981. En Colombie-Britannique, 54 % de la

population étaient nés à l'extérieur de la province, mais seulement 6 % des Terre-Neuviens étaient nés hors de la province.

2.5.4 Les autochtones

A l'époque préhistorique, c'est-à-dire bien des siècles avant l'arrivée des premiers Européens sur le territoire qui constitue aujourd'hui le Canada, de nombreux immigrants sont venus s'y installer. Les Inuit et les Indiens d'aujourd'hui, descendants de ces premiers occupants, mais par suite d'une forte migration d'autres groupes ethniques, représentent à l'heure actuelle moins de 2 % de la population du Canada. Les données démographiques sur le nombre et la localisation des autochtones, tirées des chiffres sommaires du recensement de 1981, laissent voir un total de 491,460 Indiens et un total de 25,390 Inuit. Le premier total comprend les Indiens inscrits et les Indiens non inscrits.

Au 31 décembre 1981, on comptait 323,782 personnes inscrites comme Indiens auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Il s'agit de personnes ayant le droit d'être inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens. Ceux-ci se répartissent à 576 bandes qui occupent quelque 2,251 réserves d'une superficie globale dépassant 2,6 millions d'hectares, ou qui ont accès à ces réserves. Les effectifs de ces bandes se répartissent diversement entre les provinces et les territoires. Les 29 bandes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest occupent huit réserves, ou ont accès à ces réserves, et un certain nombre d'entre eux vivent dans 50 des établissements non officiellement désignés comme réserves. A l'heure actuelle, il n'y a pas de bandes indiennes à Terre-Neuve.

Près des deux tiers (15,910) des Inuit dénombrés en 1981 vivaient dans diverses localités des Territoires du Nord-Ouest; les autres habitaient le Québec arctique (pour la plupart, soit 4,875), le Labrador (1,850) et le Nord ontarien (1,095).

2.6 Ménages et familles

Le nombre de ménages privés au Canada s'est accru, passant de 7,2 millions en 1976 à près de 8,3 millions en 1981. Sur ce total, 6,2 millions (75,2 %) étaient des ménages familiaux et 2 millions (24,8 %), des ménages non familiaux.

Selon la définition établie aux fins du recensement, un ménage privé se compose d'une personne ou d'un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) qui occupent un même logement et qui n'ont pas de lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada. Cette définition exclut les ménages collectifs tels que les groupes de personnes qui se trouvent dans les hôtels, les hôpitaux ou les prisons. D'habitude, le ménage privé consiste en un groupe familial avec ou sans chambreur ou employé, mais il peut comprendre un groupe de personnes non apparentées entre elles, une personne vivant seule, ou deux familles ou plus qui partagent le même logement. Aux fins du recensement, une personne ne peut faire partie que d'un seul ménage.